



Commune de TRIORS

Procès-Verbal du conseil municipal du 11 Octobre 2022 à 20h30

Dûment convoqué le 6 Octobre 2022, le conseil municipal s'est tenu dans la salle du conseil, sous la présidence de Xavier OUDILLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers votants : 12

Présents :

Xavier OUDILLE, Maire

Catherine OUDILLE, Pascal HANSBERQUE, Jean-Luc REYNAUD, adjoints

Sébastien AVIT, Sonia CHABERT, Pascal MINODIER, Marie-Ange CHABERT, Anne-Laure COINDRE, Michel BOUY, Sébastien BOUTHERIN, conseillers municipaux.

Absente excusée : Nicole BOUY a donné procuration à Sonia CHABERT.

Absent : Frédéric PERNOT.

Secrétaire de séance : Sébastien AVIT

Quorum : 7

Ordre du jour :

1°) Délibérations :

- Loi de finances 2023
- SCDECI

2°) Points sur les travaux des commissions et groupes consultatifs.

3°) Questions diverses.

- Travaux chauffage de l'église

DELIBERATIONS

- Loi de finances 2023 : proposition de l'Association des Maires de France de sursoir à la suppression de la CVAE, d'indexer la Dotation Globale Forfaitaire sur l'inflation, de ne pas mettre en œuvre le système de contrainte financière → Favorable à ces propositions à l'unanimité.
- SCDECI marché public SIEH : la société ARTELIA n'ayant pas rendu sa proposition technique dans les délais, elle est donc « disqualifiée ». C'est la société NALDÉO qui a finalement été retenue. → Adopté à l'unanimité pour l'attribution du marché à la société NALDEO.

COMMISSIONS

Sivos : compte 79 enfants à la rentrée ; 58 châillonnais, 13 parnanaï et 8 triorais. La scolarité d'un enfant de Triors coûte 2805€ cette année. De plus, les coûts de l'énergie vont connaître une grosse augmentation : des réflexions sont en cours pour limiter cette hausse. L'assemblée générale de Kaliwali a mis en lumière la dette de l'association qui s'élève à plus de 17 000€.

Ecole : le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 8 novembre. Une demande a été faite à l'agglomération pour changer le vidéoprojecteur.

IME : le conseil de vie sociale a eu lieu le 5 octobre. En raison du décret du 25/04/22, sa composition est susceptible de changer un peu, ils pourront inviter l'ARS par exemple. Une dizaine d'enfants sont sur place à Triors et une trentaine naviguent entre Triors et la maison Péri à Romans. Ils vont participer au Salon des Artistes triorais.

CAS : le repas de Noël des anciens aura lieu le 3 décembre. L'équipe a réfléchi à la possibilité de privatiser une salle d'un restaurant. Finalement, cela se fera à la salle polyvalente de Triors avec le traiteur LESICKI de Chabeuil. Les invitations vont être distribuées dans les prochains jours avec une réponse souhaitée avant le 30 octobre.

Sport : la demande de subvention à l'ANDES pour la table de ping-pong a été refusée, il aurait fallu faire plusieurs investissements d'un coup et non un seul. Les piscines de l'Agglomération pourraient fermer un à deux jours par semaine

pour pallier les augmentations des coûts de l'énergie.

SID : le rapport d'activité 2021 est sorti. La consommation correspond à la moitié de celle de l'année précédente : 1,2 million de m3 consommés sur l'irrigation drômoise contre près de 3 millions pour 2020.

Urbanisme : le permis de construire de M. SUCHIER a été accepté, le permis de construire modificatif de M. VINCENT a été refusé. Une réflexion est en cours pour modifier l'article du PLU concernant les panneaux photovoltaïques pour les autoriser en surimposition : le coût sera d'environ 3 000€ et sera à budgétiser en 2023.

Travaux : la commission a établi une cartographie de l'état des routes communales. Des devis sont en cours pour le remplacement de la zinguerie de la salle polyvalente et de la mairie. La température des bâtiments communaux sera bloquée à 19° conformément à la réglementation.

Eglise : un document du notaire nous a été remis confirmant que l'église appartient bien à la commune. Une présentation des devis pour le remplacement du chauffage a été faite au Père DEROUX : des radiants suspendus ont été retenus, à voir quelle puissance serait préférable et où les disposer.

IRMA : (plan communal et intercommunal de sécurité) présentation des risques interférents (catastrophes naturelles, risques industriels, risques nucléaires, ferroviaires...) ayant pour but d'améliorer les organisations, adapter les moyens, revoir les procédures d'alerte... C'est la préfecture qui est garante du bon déroulé des moyens mis en œuvre. Le PCS n'est pas obligatoire pour les petites communes.

Eaux pluviales : Une information sur leur gestion a été présentée avec en exemple Beaumont-les-Valence : explications sur les systèmes déployés et de traitements pour que les eaux s'infiltrent lentement.

Eclairage public : extinction des éclairages sur toutes les communes de l'Agglo et installation de LED pour réduire la consommation. Les horaires seront différents en ville et en milieu rural. Pour Triors, coupure de 22h à 6h en semaine et de 23h à 6h le week-end.

Ordures ménagères : les travaux pour l'installation des containers semi-enterrés devraient débuter prochainement.

Adapei : la mairie a participé à la vente des brioches sur Triors (21 vendues).

Buvettes municipales : la recette de la buvette de juillet est de 4 076€, celle d'août de 2 836€ : le bénéfice total est de 3 444€. Pour rappel, en 2021, le bénéfice était de 1 854€ pour une semaine en juillet.

Cinéma plein air : coût 1 200€, subvention 400€, la recette de la buvette ce soir-là a été d'environ 900€.

Culture : le chemin des artistes a eu lieu ce week-end dans plus de 36 communes de l'Agglo Inauguration de la première tranche des travaux de la collégiale St Barnard à Romans dimanche 10 octobre avec un concert de l'orgue restauré.

La boîte à livres est presque prête à être installée vers les tableaux municipaux. Il reste à l'habiller et à la faire peindre par les enfants de l'école par exemple.

Les adresses mail des commissions via l'agglo sont disponibles.

La St Vincent aura lieu le 22 janvier à la salle polyvalente, le ramassage des croupes le jeudi 19 et la confection des bugnes le 20.

Le marché d'automne du Sou des écoles se déroulera le dimanche 27 novembre dans la cour de l'école, précommande des sapins puis livraison le 9 décembre pour qu'ils aient encore des épines à Noël.

Le Salon des Artistes triorais aura lieu les 19 et 20 novembre à la salle polyvalente.

Séance levée à 23h02.

Prochaine réunion : mardi 22 Novembre à 20h30

Le Secrétaire de séance



Le Maire

